

LES CHIROPRACTEURS SE MOBILISENT POUR LE PANDATHLON LE WEEK-END PROCHAIN

Paris, le 20/06/2013 – l'Association Française de Chiropraxie s'associe pour la première fois au Pandathlon, évènement sportif et écologique du WWF, les 22 et 23 juin 2013.

Le Pandathlon, randonnée sportive à vocation écologique, est un **événement unique qui allie Sport, Nature, Convivialité et Solidarité**, à l'initiative du WWF. L'enjeu est majeur puisqu'il s'agit, pour chaque équipe, de récolter des fonds pour le WWF et permettre de **préserver la biodiversité du massif du Mont-Blanc**.

Comme cent autres équipes participantes, celle de l'**Association Française de Chiropraxie** avec 3 chiropracteurs, partira à l'assaut du Mont-Blanc pour cette randonnée écolo-sportive qui se déroulera ce week-end dans cette zone écologique à préserver, avec un parcours de 18 km sur 1500 mètres de dénivelé.

Mais le soutien de l'Association Française de Chiropraxie ne s'arrête pas à l'engagement de l'équipe des 3 chiropracteurs motivés puisque ces praticiens experts du mal de dos et des articulations soutiendront cette aventure humaine en accompagnant toutes les équipes participantes pour leur **assurer les soins nécessaires sur place à l'issue de l'épreuve sportive et ainsi soulager les contractures et les douleurs**.

En effet, la pratique d'une activité physique d'une telle intensité, que l'on soit amateur ou sportif de haut niveau, engendre des **sollicitations musculaires et articulaires conséquentes**. Certaines contraintes physiques, de surcroît si elles sont inhabituelles, peuvent provoquer des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur (douleurs liées à la forte sollicitation de certaines articulations et des muscles, apparition de tendinites, de contractures,...) et sont susceptibles de nuire aux performances. **La chiropraxie, profession de santé manuelle**, qui repose principalement sur les actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations, permet :

- de restaurer la mobilité articulaire pour assurer une performance articulaire et musculaire maximales,
- de prévenir les blessures, en identifiant les problèmes de posture ou d'appui,
- d'atténuer les douleurs liées à la surutilisation des articulations et des muscles et de traiter certaines blessures telles que tendinites, contractures, douleurs vertébrales et articulaires.

A savoir : de nombreux sportifs sont suivis régulièrement par des chiropracteurs. Le traitement chiropratique régulier des sportifs permet

également de diminuer les temps de récupération après certaines blessures.

Sur place au Pandathlon, le Chiropracteur coordinateur régional se tient à votre disposition (en cas d'interview) :
Emmanuel Joseph-Dijol : 06 38 70 26 55
Pour retrouver le chiropracteur le plus proche de chez vous et notamment en Haute-Savoie : www.chiropraxie.com

La chiropraxie

Médecine manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, la chiropraxie a pour objet le diagnostic, le traitement et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur (également appelés troubles musculo-squelettiques) et de leurs conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres. Reconnue, au niveau international, par l'Organisation mondiale de la santé, et en France, par le code de la santé publique, la chiropraxie est remboursée par la plupart des complémentaires santé.

La chiropraxie en France

La chiropraxie est dispensée en France par 700 chiropracteurs. Les chiropracteurs sont les seuls thérapeutes non-médecins habilités à pratiquer des manipulations vertébrales en première intention, c'est à dire sans avis médical préalable. Les chiropracteurs ont tous suivi un cursus de six années d'études à temps plein soit 5 500 heures dont 1000 heures de stages cliniques. Cette formation garantit un degré maximal de qualité et de sécurité des soins dispensés.

L'Association française de chiropraxie (AFC)

L'AFC est l'unique instance nationale de représentation des chiropracteurs français. Elle assure la promotion de la profession auprès des pouvoirs publics et des institutions de santé. Elle travaille quotidiennement à l'obtention d'une législation et d'une réglementation à la hauteur de la pratique de la chiropraxie dans les autres pays industrialisés. L'AFC œuvre en outre à une meilleure connaissance de la chiropraxie par le grand public et à l'amélioration de son remboursement par les mutuelles afin de favoriser un accès aux soins le plus large possible.

Dossier de presse complet sur la chiropraxie et séance découverte sur demande :

Contact presse : Damien Maillard

Agence Médisphère - 42 bis rue de Silly - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. : 01 41 31 96 31 – 30 / Mob. : 06 68 06 20 33

E-mail : damien.maillard@medisphere.org